

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1994

présenté par
M. Plisson

ARTICLE 34 BIS

À l'alinéa 28, substituer aux mots :

« sa publication »

les mots :

« la publication de la présente loi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.